

Les bandes riveraines et le bois mort

Par Jonathan Lasnier, ingénieur forestier et administrateur pour l'APEL du Huit

Sur le bord d'un lac, la réglementation vous oblige à conserver à l'état naturel votre bande riveraine de 10 mètres dans laquelle les 5 premiers mètres près du lac doivent être laissés tel quel et ce, sans possibilité d'intervention comme la tonte de l'herbe ou la coupe de bois. Mais savez-vous pourquoi?

Les bandes riveraines d'un lac sont composées d'arbres, d'arbustes et de plantes. Les racines des arbres et arbustes maintiennent le sol en place et absorbent les nutriments qui s'y trouvent. Ils sont la transition entre l'écosystème aquatique et terrestre. Les arbres et arbustes, avec leurs branches offrent un couvert d'ombre durant une partie de la journée. Cet ombrage permet entre-autre d'éviter une augmentation trop élevée de la température en eau peu profonde. Une eau plus chaude peut favoriser la prolifération d'algues bleus-verts (Cyanobactérie).

Ce milieu naturel sur le bord d'un lac est un excellent habitat pour la faune, tant pour les oiseaux, les amphibiens (grenouilles, rainettes et salamandres) que les petits mammifères. Ils y trouvent nourriture et abris.

Quoi faire lorsqu'un arbre meurt dans ma bande riveraine?

La réglementation vous oblige à maintenir vos arbres et arbustes. Alors quoi faire lorsque l'un d'eux est mort? Si vous décidez d'intervenir une demande de permis à la municipalité est nécessaire dans une bande riveraine (et même ailleurs sur votre terrain). Cependant, si ce bois mort ne représente pas un danger pour votre sécurité ou un bâtiment pourquoi ne pas le conserver?

Traditionnellement, nous aimons les arbres et arbustes vivants. Cependant, lorsqu'ils sont morts, ils jouent un rôle essentiel pour la faune sur le bord des lacs et cours d'eau. En été, vous remarquerez que certaines espèces d'oiseaux aiment s'y percher pour chercher leur nourriture ou se reposer. De plus, lorsque le bois se décompose, les insectes s'en nourrissent. Ces insectes sont recherchés par plusieurs familles d'oiseaux comme celle des pic-bois. Si votre arbre est creux, il peut aussi être utilisé comme nichoir par certains oiseaux comme la mésange à tête noir ou le merle bleu de l'Est. Lorsque les branches ou le tronc tombent au sol, ils deviennent alors une source de nourriture, mais aussi de cachette pour les salamandres, les petits mammifères, les grenouilles et les rainettes. Lorsque le bois tombe en partie sur l'eau ou tout près, il peut être utilisé par certains oiseaux et canards pour se reposer ou être à l'affût d'une proie.

Le bois mort en bande riveraine augmente et améliore donc la biodiversité d'un lac. Son maintien dans votre bande est une source de nourriture et de cachette pour plusieurs espèces. Pour l'amélioration de la santé de votre lac et pour le maintien et l'amélioration de la biodiversité, conservez votre bande riveraine.

Ce qu'il faut retenir des arbres et arbustes morts et vivants en bandes riveraines

- Bande riveraine de 10 mètres avec un minimum de 5 mètres sans possibilité de tondre ou couper du bois. (Sortez vos rubans à mesurer!);
- Permettent le maintien du sol en place avec les racines et évitent l'érosion du sol afin de maintenir la qualité d'eau du lac;
- Génèrent une couverture ombragée totale ou partielle pour éviter la dégradation de la qualité de l'eau;
- Servent de perchoir pour la faune aviaire (oiseaux) et de nourriture pour plusieurs espèces;
- Leur maintien permet d'améliorer la biodiversité de votre lac

Le truc de l'ornithologue amateur :

- Vous n'avez pas d'arbre mort dans votre bande riveraine? Pourquoi ne pas fabriquer et installer un nichoir à oiseaux ? Par exemple, l'hirondelle bicolor est une espèce qui apprécie les bandes riveraines. En plus, elle se nourrit d'insectes et pourront vous surprendre avec leurs acrobaties aériennes. Comme elle niche déjà au Lac du Huit, vous êtes presque assurés d'avoir leur visite si votre nichoir est bien installé. Bonnes observations!



© Pierre Lasnier

(Article paru dans l'Arrivage, juin 2023)